



Auch, 20 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture du Laboratoire Synlab : les élus du Département appellent à une réaction de l'ARS

Réunie en séance le 7 novembre dernier, l'Assemblée départementale, par la voix du Conseiller départemental Camille Bonne, a attiré l'attention sur une décision grave, qui menace à la fois l'emploi local et l'accès aux soins dans notre département : la fermeture programmée du plateau technique du laboratoire Synlab à Auch, entraînant le licenciement de huit salariés. Cette annonce, prise sous couvert de « rationalisation économique », est en réalité une attaque de plus contre notre maillage sanitaire, déjà fragilisé.

La direction de Synlab justifie cette fermeture par des contraintes budgétaires, mais les arguments ne tiennent pas : Le volume d'analyses traité à Auch est bien supérieur à celui du site d'Aire-sur-l'Adour, où les prélèvements devront être redirigés. Comment peut-on parler d'optimisation quand on surcharge un site moins équipé ?

L'hôpital d'Auch sera directement impacté : les urgences médicales, les bilans sanguins en fin de journée, et les délais de rendu des résultats seront dégradés. Les patients n'auront d'autre choix que de se tourner vers un hôpital déjà en tension, aggravant la saturation des services.

Pendant la crise du COVID, les salariés de Synlab ont été des acteurs clés de la réponse sanitaire dans le Gers, accompagnant une organisation de dépistages de proximité. Les licencier aujourd'hui, c'est renier leur engagement et affaiblir notre capacité à faire face aux futures crises.

Le Gers ne peut se permettre de perdre des compétences médicales et des emplois qualifiés.

Le Département a un rôle à jouer :

- Soutenir la mobilisation des salariés et des syndicats, qui se battent pour défendre leur outil de travail. Leur combat est le nôtre : celui de la défense d'un service public de proximité.
- Travailler avec les acteurs locaux (ARS, CH d'Auch, autres laboratoires) pour trouver une solution pérenne avant la fermeture effective fin novembre. La future Maison de santé d'Auch pourrait être une piste, mais il faut agir sans attendre.

« Cette décision n'est pas isolée. Elle s'ajoute à la réduction des lits, à la fermeture de maternités, et à la pénurie de médecins dans nos territoires ruraux. Le Gers ne peut pas se permettre de perdre un maillon supplémentaire de sa chaîne de soins. Si nous laissons faire, demain, ce seront d'autres laboratoires, d'autres services, qui fermeront leurs portes. » Camille Bonne, Conseiller départemental d'Auch

La majorité départementale se joint à la demande faite à Monsieur le Préfet du Gers, de suspendre cette décision de fermeture et d'installer une médiation entre l'ARS, les services de l'État, les représentants des salariés et les élus locaux.